

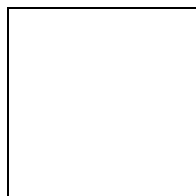
## Hébergement d'urgence : à Grenoble comme ailleurs, l'hiver sera rude



Visites interdites au foyer « Les Mimosas » de Grenoble (Caro)

Des gamins sortent du foyer en riant et nous entourent. Je suis sidérée. Ils sont couverts de piqûres visibles sur toutes les parties non couvertes du corps.

Nous sommes une petite trentaine de la Coordination iséroise de soutien aux étrangers migrants (Cisem), venus tenir une conférence de presse devant le foyer de la rue Paul Verlaine, à Grenoble. C'est un ancien bâtiment « jeunesse et sports » dont les bureaux ont été vaguement aménagés pour servir de lieu de vie. Le dernier foyer encore ouvert.



Une porte du foyer rue Paul Verlaine, à Grenoble (RESF 38)

Il y a deux WC pour 140 personnes, des douches qui ne ferment pas et parfois même ne fonctionnent pas, deux cuisinières – je parle bien d'appareils ménagers, car des cuisinières en chair et en os, il y en a plus que ça, d'où les problèmes pour préparer les repas.

Les fils électriques sont souvent dénudés, les portes des chambres n'ont pas de serrure. Pour couronner le tout, la literie n'ayant pas été désinfectée, les punaises de lit pullulent, piquant joyeusement petits et grands. Il y aurait aussi des cafards.

### « L'hébergement n'est pas un titre de séjour »

Il ne faut pas confondre « hébergement » et « logement ». Les deux termes signifient qu'on a un toit au-dessus de sa tête. Mais si le « logement » indique un toit pérenne (enfin plus ou moins, au vu de la situation économique actuelle), « l'hébergement » est par nature précaire.

Les autorités n'arrêtent pas de nous seriner la différence, lorsqu'on leur demande de mettre les SDF à l'abri. Et elles ajoutent, quand il s'agit d'étrangers, « l'hébergement n'est pas un titre de séjour ». Si jamais on ne le savait pas encore...

D'après [le code de l'action sociale et familiale](#), « toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ». Cette année, l'hébergement hivernal ressemblera-t-il [à celui de l'an dernier](#) ?

Les associations grenobloises, toutes tendances confondues, s'inquiètent et essayent vainement de tirer la sonnette d'alarme. Un millier de personnes françaises et étrangères dorment déjà dans les rues.

500 places d'hébergement ont été fermées cet été dans le département, dont un gros [foyer Adoma](#) de 220 places. Une fois évacué, il a été immédiatement muré, de peur qu'il ne soit squatté.

## Visites interdites

Au foyer de la rue Paul Verlaine, une trentaine de familles est hébergée, la moitié en hébergement « normal » et l'autre moitié assignée à résidence, dans l'attente d'une expulsion.

Monsieur le préfet s'enorgueillit de ne pas mettre d'enfants en centre de rétention administrative. Il doit être content, les enfants vont à l'école. Même s'ils ne dorment pas assez, parce qu'au milieu de la nuit le service de sécurité passe et tambourine aux portes pour se faire ouvrir les chambres et compter combien de personnes y dorment.

Des fois qu'il y ait des resquilleurs, ou qu'un résident ait eu envie d'aller dormir chez des amis. Ils ne doivent surtout pas croire qu'ils ont le droit de faire ce qu'ils veulent ! La direction interdit toute visite dans les « appartements » à tous les non-résidents. Des fois qu'ils constatent les conditions abjectes dans lesquelles vivent leurs amis, nourriture à punaises...

## Les bébés en pouponnière

Toujours pour alerter, un rassemblement [a eu lieu devant le conseil général](#), où la Cisem a été reçue. Le préfet et le conseil général se renvoient la balle : « c'est à toi, non c'est à toi », et comme ni l'un ni l'autre ne veut aligner trois sous, pleurant qu'il ne les a pas, aucun n'assume de toit à tous. Alors que c'est un droit, suivant le principe d'inconditionnalité.

Les SDF ne sont pas près de trouver un toit ! Le conseil général, qui gère surtout les chambres d'hôtel, se désengage de plus en plus. Plus aucune nouvelle famille ne rentre, même avec de tout petits enfants.

Comme l'institution est responsable de la protection de l'enfance, elle propose aux mères de mettre les bébés à l'abri en pouponnière, où elles pourront aller les voir. Ce ne sont quand même pas des sauvages, au conseil général ! Mais que fait-il du droit des enfants à vivre en famille ?

## Priorité aux Français

Pourquoi, en dehors du foyer rue Verlaine, le préfet ne réquisitionne-t-il pas d'autres bâtiments ? Quelques-uns ont été ouverts, et il promet 200 nouvelles places cet hiver, mais le préfet cherche plutôt des gymnases où entasser les gens s'il fait - 18°C. Il pourra les mettre à la porte dès que la température remontera.

Qui y aura droit ? Les Français, cela va de soi, puis les européens et sans doute les étrangers avec récépissé ou autorisation provisoire de séjour. Ceux qui n'ont pas encore pu déposer un dossier en préfecture devront rester à se geler dehors ?

Il faut limiter les demandes d'hébergement, alors la préfecture met en application les principes du ministre de l'Intérieur Manuel Valls : [les déboutés du droit d'asile](#) n'ont pas vocation à rester en France. Tant pis si la loi prévoit qu'ils peuvent demander un titre de séjour en préfecture.

La mode est de leur envoyer une [obligation de quitter le territoire français](#) (OQTF) le plus rapidement possible, après qu'ils aient été déboutés et avant qu'il aient pu aller en préfecture déposer une demande de titre de séjour.

## « Appelez le 115 », 90% de refus

La Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) a réuni la presse pour lui vanter le plan d'hébergement d'urgence. Elle a joué du violon... et va jusqu'à donner des conseils, recopiés sur le site du ministère :

« Bien entendu, veiller aux plus fragiles d'entre nous est aussi un devoir citoyen. Si vous vous trouvez en présence d'une personne en difficulté, les bons réflexes sont les suivants : composez le numéro d'appel gratuit " 115". »

Elle ne sait peut-être pas que le 115 est saturé ? Rien qu'à Grenoble, 200 appels par jour et plus de 90% de refus par manque de places. Ah, c'est vrai, à -18°C il pourra orienter vers les gymnases.

[\(Fichier PDF\)](#)

Comment croire la DDCSPP quand, dans un même document, elle est capable d'écrire (voir document en [\(Fichier PDF\)](#) :

« Le dispositif hivernal est cette année renouvelé en raison du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté en janvier 2013 qui a mis fin à la gestion au thermomètre grâce à la pérennisation des places d'hébergement. »

Et à la page suivante :

« Comme les années précédentes, les conditions météorologiques constituent un élément d'appréciation pour la gestion du dispositif. »

Oui, l'hiver sera rude... Et c'est pareil dans tous les départements.

Est-il normal, parce que ce gouvernement considère qu'il y a trop d'étrangers, comme le précédent, alors que [nous sommes loin d'autres pays européens](#), de s'asseoir sur le code de la famille et les conventions internationales, droit des enfants par exemple en refusant d'héberger ?

Caro, de Grenoble (Rue89)